



## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

Le 13 février 2025

**Procès-verbal** de l'Assemblée générale annuelle de Nutrinor coopérative (ci-après « Nutrinor »), tenue le 13 février 2025 à Alma (Hôtel Universel)

### **1. Ouverture de l'assemblée générale annuelle (10h02)**

M. Jean-François St-Gelais, VP aux communications et à la responsabilité sociale, souhaite la bienvenue aux membres présents. Il présente M. Dominic Perron, président du conseil d'administration de Nutrinor.

M. Perron préside et procède à l'ouverture de l'assemblée.

### **2. Lecture de l'avis de convocation (10h04)**

M. Marc Landry, VP administration et chef de la direction financière, fait la lecture de l'avis de convocation. L'avis a été transmis à tous les membres par courrier dans les délais prescrits aux termes de la *Loi sur les coopératives* et du Règlement général de Nutrinor.

Aucun point de conformité n'est soulevé.

### **3. Procédures d'assemblée**

M. Perron fait lecture des procédures d'assemblée (10h05). Il précise qu'une seule personne est autorisée à proposer ou appuyer une résolution, et à voter, par membre présent, en levant la main et en s'identifiant. Il y a deux micros dans la salle permettant à ceux et celles désirant intervenir. M. Perron précise que la période des questions est réservée aux membres présents, qu'il pourra s'adjoindre au besoin un intéressé pour mieux y répondre et qu'il pourra limiter le nombre d'interventions et leur durée. De plus, un membre qui s'exprime à plusieurs reprises sur le même sujet n'y sera pas autorisé. Enfin, M. Perron explique la procédure de vote électronique. Il invite les membres à prendre leur téléphone portable et à numériser le code QR en leur possession. Un test est fait en séance tenante pour s'assurer du bon fonctionnement. À

chaque vote, les membres recevront les informations nécessaires. Si des difficultés surgissaient, M. Perron demande qu'on lève la main.

#### 4. Lecture et adoption de l'ordre du jour (10h08)

M. Perron fait la lecture de l'ordre du jour. Sur proposition de M. Mario Dallaire, appuyée par M. Pierre Girard, l'ordre du jour est adopté.

#### 5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle 2024

Sur proposition de M. Normand Lapointe, appuyée par M. Daniel Blackburn, il y a dispense de la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle tenue le 15 février 2024.

M. Jean Lavoie soulève que dans la section du rapport du président, il manquait son nom de famille, soit Perron. La coquille fut notée et un correctif suivra.

Sur proposition de M. Jean Lavoie, appuyée par M. Yvan Boudreault, le procès-verbal est accepté.

#### 6. Rapport du président (10h19)

D'emblée, M. Perron annonce que le conseil d'administration se déclare satisfait des résultats financiers qui feront l'objet de la présentation (réf.: Rapport annuel 2023-2024).

Il souligne que l'exercice 2023-2024 a été marqué par les célébrations du 75<sup>e</sup> anniversaire de Nutrinor coopérative. Il rend hommage aux visionnaires producteurs(trices) membres, aux administrateurs(trices) et employé(e)s qui ont façonné Nutrinor et en assurent la continuité depuis 1949.

En septembre dernier, M. Perron souligne que le conseil d'administration a adopté la planification stratégique 2025-2027. Cet outil vise à solidifier les bases des activités de Nutrinor afin de continuer à réaliser pleinement sa mission, soit unir nos forces à celle de la terre pour accroître de façon durable la richesse collective. Plus spécifiquement, M. Perron mentionne que l'ambition est double : **premièrement**, intensifier l'union des forces de Nutrinor à celles de la Terre, à travers la bonification des services aux membres et l'accentuation des efforts pour mettre en valeur des produits issus de l'agriculture durable. **Deuxièmement**, stimuler l'accroissement durable de la richesse collective grâce à nos efforts pour assurer la pérennité financière et organisationnelle de Nutrinor.

M. Perron mentionne que Nutrinor se démarque par ses produits de qualité sur la table des consommateurs, en étant le meilleur des fournisseurs pour ses membres et en étant la courroie de transmission entre les besoins du consommateur et les producteurs. Un outil qui s'appelle le Pacte agricole durable Nutrinor (PADN) qui accompagne les fermes de façon crédible afin d'améliorer nos pratiques et dont l'attribut « agriculture durable » est

fièrement affiché sur certains produits. Ce dernier est un choix incontournable pour les consommateurs (différent, pertinent et crédible).

Il souligne tout le travail réalisé par l'équipe de direction sous la gouverne de M. Michael Norman, et il souligne également la contribution de M. Marc Landry. De plus, il salue la rigueur et le dévouement démontré par les membres du conseil d'administration (suivi de la présentation de chacun d'eux).

## 7. Rapport du chef de la direction (10h19)

M. Jean-François St-Gelais invite M. Michael Norman, chef de la direction à venir présenter son rapport (réf.: Rapport annuel 2023-2024) :

- Remerciement des 1 000 employés qui sont au cœur de la pérennité de la coopérative;
- Faits saillants financiers : Le chiffre d'affaires a atteint 757 000 000 \$ comparativement à 783 000 000 \$ pour 2023. Cette baisse s'explique par la déflation du prix du pétrole et de certains intrants en agriculture de même que par la diminution des ventes pour le secteur des quincailleries. L'excédent avant impôt est de 9 500 000 \$ (hausse de 16% par rapport à l'exercice précédent). Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) s'élève à 24 200 000 \$, sensiblement le même résultat qu'en 2023;
- En ce qui concerne les investissements en capital, ils ont totalisé 18 300 000 \$ comparativement à 15 400 000 \$ en 2023. Il y a continuation des investissements. Les principaux investissements concernent le poulailler de Normandin, l'acquisition des installations d'un dépanneur à Dolbeau-Mistassini, le projet d'optimisation des viandes de l'usine à Alma et le centre de grains de Saint-Bruno;
- Depuis 2020, Nutrinor a investi 84 200 000 \$ en capital (présentation de graphiques et analyse comparative);
- (10h25) M. Norman relate certains faits saillants : l'année 2024 marque le **75<sup>e</sup> anniversaire** de la coopérative. Le 15 février de l'an passé, le coup d'envoi a été donné lors de l'Assemblée générale avec le lancement du livre de l'historien Dany Côté « Nutrinor, une coopérative hors norme ». Aussi, en collaboration avec l'Odyssée des Bâisseurs d'Alma, il y a eu le lancement de l'exposition « On sème! Une expo agricole au musée ». En octobre dernier, Nutrinor a également lancé son balado du 75<sup>e</sup> anniversaire intitulé « Racine et récoltes » (12 épisodes – 30 personnes interviewées). Enfin, le 4 juillet dernier, Nutrinor et la Fédération de l'UPA régionale ont célébré conjointement le 75<sup>e</sup>

anniversaire de la coopérative et le centenaire de l'Union des producteurs agricoles du Québec.

### **Vidéo Grande Fête 75<sup>e</sup> (10h28)**

- À l'été 2024, rencontres avec les employé(e)s sur la « Route de la reconnaissance » afin de saluer leur contribution au succès de la coopérative (10h30). En collaboration avec l'entreprise Mellonia d'Alma, il y a eu remise d'un pot de miel unique pour chacun d'eux. En effet, le miel a été conçu par les ruches de Nutrinor installées sur les terres de membres de notre coopérative;
- Consolidation des acquis en matière de santé et du mieux-être des employé(e)s. Parmi les initiatives, la formation sentinelle donnée par l'Association québécoise de la prévention du suicide. Considérant la sédentarité au travail, Nutrinor a rendu accessible des équipements aux employé(e)s de tous les secteurs pour favoriser l'activité physique (notamment tapis roulant, chaise ergonomique et des pédaliers). Aussi, les membres du personnel peuvent profiter d'un rabais au centre Kiné Gym de Saint-Bruno. Pour diversifier l'offre alimentaire, Nutrinor a implanté un système de commandes de boîtes à lunch en partenariat avec le Saint-Crème d'Alma pour les employés de la laiterie d'Alma et les employé(e)s du siège social. Enfin, un plan d'action a été élaboré en collaboration avec HEC Montréal pour améliorer le bien-être de nos gestionnaires de première ligne;
- Entrée dans l'ère numérique. Pour entamer ce grand virage, Nutrinor s'est donnée une vision. Encrer une culture d'innovation numérique afin d'intégrer des évolutions technologiques pour faire prospérer de façon durable notre compétitivité, notre productivité et notre efficience pour l'ensemble de nos parties prenantes. Tous les secteurs et processus de la coopérative seront concernés par l'enjeu de l'innovation numérique;
- Santé et sécurité du travail vision 2025-2027 : Nutrinor veut devenir un leader en matière de prévention et de contrôle des risques. Aspect indissociable du développement de notre coopérative.
- (10h34) Dans le cadre du programme de référencement Nutrinor, les employé(e)s peuvent recevoir un montant minimum de 500 \$ pour avoir recommandé une personne embauchée. Ils courent également la chance de gagner 5 000\$ en crédit-

voyage. Cette année, c'est Nicholas Gagné, directeur des ventes du domaine Énergie qui est l'heureux gagnant du crédit-voyage.

### **Vidéo Introduction Agroalimentaire (10h35)**

- Produits laitiers (10h35) : Transformation d'un million de litres de plus que l'exercice précédent. Résultante de l'augmentation des ventes du lait Barista et du lait biologique de même que de l'obtention de contrats manufacturiers. Sur le plan financier, les ventes du secteur des produits laitiers, transport du lait et eau de source sont en diminution par rapport à 2023 attribuable à une baisse de certaines catégories de produits, principalement la crème en vrac;
- Secteur des fromages (10h36) : Le 28 août 2024, il y a eu le lancement de 8 nouveaux fromages Perron dont deux issus de l'agriculture durable. Les cheddars vieillis un an et deux ans se distinguent dorénavant par les mentions « Agriculture durable » et « Vache en liberté ». Il s'agit de la deuxième vague de produits issus du PADN après le lancement des produits laitiers en 2021. Il y a eu une mise en marché de six autres nouveaux fromages. L'objectif est de diversifier la gamme actuelle pour la clientèle fidèle et séduire les consommatrices et consommateurs en quête de nouveautés. Enfin, l'image de la marque Perron a été revampée. L'emballage se présente dorénavant sous une allure vêtue de teinte de bleu rappelant la grande présence de lacs et rivières dans la région et l'appartenance de Perron à la grande famille Nutrinor. Quant à La Fromagerie Champêtre de Repentigny, des travaux ont été complétés aux coûts de 2 300 000 \$ pour optimiser le processus de fabrication. L'environnement de travail des employé(e)s a été nettement amélioré. Aussi, il y a eu des achats d'équipements ainsi qu'à l'automatisation et la simplification des opérations. Le défi est de mieux positionner les produits de La Fromagerie Champêtre pour être davantage compétitif dans les segments du fromage « raclette » et du fromage en grains de petits formats destiné à la fameuse poutine. Concernant les états financiers, le dernier exercice fut difficile dans le secteur des fromages. Il s'agit d'un produit de consommation de luxe et nous faisons face à une très forte compétition sur le marché québécois. De plus, l'inflation a ralenti l'achat de cette catégorie de produits (analyse comparative);
- Secteur de la boulangerie (10h38) : Nous avons fait une avancée importante en mettant en opération une nouvelle trancheuse. L'équipement est plus sécuritaire pour les

employé(e)s et il permet aussi de doubler notre capacité de production et de faire des gains substantiels sur le plan de l'efficacité opérationnelle. M. Norman souligne que la Boulangerie du Royaume est le plus grand fabricant et distributeur de pains et autres produits de boulangerie de la région. Elle compte 200 points de vente et de distribution. La boulangerie a bénéficié d'une aide précieuse à l'été 2024 par l'entremise du programme TAPAJ (nettoyage des cabarets à pains). Le programme s'adresse à des personnes de 30 ans et moins en situation de précarité. Suivi d'une analyse comparative;

- Secteur des viandes (10h40) : Nous avons inauguré le 30 octobre dernier l'agrandissement de 15 000 pieds carrés à l'usine de transformation des viandes sur l'avenue Bombardier à Alma. Il y a eu une injection de fonds à la hauteur de 10 200 000 \$, le plus important investissement de l'histoire dans l'une de nos usines. L'inauguration a aussi officialisé la relocalisation des employé(e)s de l'usine de Saint-Cœur-de-Marie à celle de l'avenue Bombardier, un environnement de travail beaucoup plus sécuritaire et nettement amélioré. M. Norman fait ensuite état des objectifs visés et présente une analyse comparative;

L'entreprise Royer Groupe Laitier (10h41) : Il est un négociateur international en produits laitiers basé à Longueuil. Il est entré dans la famille Nutrinor en 2019. Le fait saillant de la dernière année est l'obtention d'une importante certification en sécurité et qualité des produits. Puis, M. Norman présente une analyse comparative et fait état d'une volatilité dans le marché d'import-export;

### **Vidéo Introduction Agriculture (10h43)**

Pacte agricole durable Nutrinor – PADN (10h43) : À la fin de l'exercice 2023-2024, 125 productrices et producteurs agricoles de notre région ont adhéré au Pacte agricole durable Nutrinor (PADN). Les résultats globaux obtenus par les fermes évaluées sont présentés dans le rapport annuel. M. Norman souligne qu'il y a un mois, s'est tenu l'événement PADN 2025 sous le thème « Se propulser au sommet ».

- Centre de grains de Saint-Bruno (10h44) : En juillet 2024, des travaux ont été complétés aux coûts de 4 000 000 \$ pour développer les installations du centre de grains de Saint-Bruno. Il s'agissait de l'étape ultime après l'acquisition d'équipements, l'automatisation des procédés et le transfert à Saint-Bruno des

capacités d'entreposage et les activités du centre de grains de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

- Poulailler (10h45) : À Normandin, il y a eu démarrage le 25 mars dernier des activités du 15<sup>e</sup> poulailler dans la région. Plus de 1 000 000 \$ ont été investis pour transformer les installations de notre dernière porcherie en poulailler. Au total, 2,4 M de poulets seront élevés sans antibiotique chaque année dans nos poulaillers. Puis, M. Norman présente une analyse comparative en mentionnant que nous avons obtenu des résultats financiers record cette année en agriculture.

### **Vidéo Introduction Énergie (10h48)**

- Pétrole (10h48) : Cette année, un vaste chantier de transformation s'est amorcé au Dépanneur Alami d'Alma. D'importants travaux ont été effectués sur les installations pétrolières. Puis M. Norman présente une analyse comparative;
- Propane (10h50) : Nutrinor compte deux bannières, soit Propane MM et Propane Nord-Côtier. La clientèle est répartie dans plusieurs régions du Québec. Cette année, Propane MM et son coordonnateur des opérations, M. Norman Desvergues ont reçu des distinctions en assistance d'interventions d'urgence. Propane MM s'est vu décerner le prix d'excellence en formation et apprentissage et le prix d'excellence en sécurité a été accordé à M. Desvergues. M. Norman félicite les équipes pour cette belle reconnaissance puis présente une analyse comparative;
- Énergies renouvelables (10h51) : Le 12 février 2024, Nutrinor-Gilbert énergies renouvelables est passée à une phase supérieure de son développement en annonçant l'acquisition de Valéco Énergie Québec inc.
- Nutrinor-Gilbert énergies renouvelables est une coentreprise fondée en juin 2023 par Nutrinor et l'entreprise Gilbert Énergie Ltée. Elle concentre ses activités sur le développement de projets énergétiques renouvelables, entre autres, dans les filières solaires et éoliennes. En vertu de la transaction, la coentreprise a mis la main sur le Parc éolien de la Dune-du-Nord aux Îles-de-la-Madeleine de même que sur un portefeuille de projets à différents stades de développement. Le Parc éolien de la Dune-du-Nord compte deux éoliennes d'une puissance totale de huit mégawatts. L'énergie produite est livrée à Hydro-Québec pour alimenter en électricité la population et les commerces des Îles-de-la-Madeleine;

## Vidéo Introduction Commerces de détail (10h52)

- Commerces de détail (10h52) : À l'assemblée des membres l'an passé, M. Norman souligne qu'il avait annoncé une importante restructuration au sein de notre Coopérative. Le regroupement des activités des haltes services, des quincailleries et de la restauration à l'intérieur d'un nouveau domaine, les Commerces de détail. Ce fut une année de transition dans les haltes services. Nutrinor a développé sa propre bannière, défini son offre de produits spécifiques et assure désormais sa mise en marché de manière indépendante;

Nous avons étendu le rayonnement au Lac-Saint-Jean en faisant l'acquisition d'un dépanneur à Dolbeau-Mistassini. Il s'agit du 18<sup>e</sup> dépanneur corporatif de la bannière. Par ailleurs, Nutrinor a poursuivi son soutien à la Coopérative de solidarité Nord-Bio et aux producteurs biologiques de la région. Nos équipes ont aménagé quatre nouveaux points de chute pour l'écomarché Nord-Bio dans les haltes services de La Baie, Chicoutimi, Saint-Bruno et Saint-Gédéon. Ils viennent ainsi s'ajouter au point de chute de la halte services de Jonquière. L'écomarché Nord-Bio est une épicerie en ligne qui rassemble les produits de plus de cinquante producteurs biologiques du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Les consommateurs peuvent ainsi cueillir directement leurs produits dans l'un de nos points de chute. Enfin, M. Norman présente une analyse comparative;

- Quincailleries (10h54) : Nutrinor est le plus important marchand BMR dans la région avec quatre magasins. Nous avons remporté cette année le Prix Société lors du Gala de reconnaissance de l'Association québécoise de la quincaillerie et des matériaux de construction (AQMAT). Ce prix honore un engagement sur le plan écologique, social ou humanitaire. L'AQMAT a souligné que notre coopérative traite avec soin ses employé(e)s, par exemple à travers des mesures de mobilité, une vie associative dynamique, des actions diversifiées en matière de santé et de bien-être. Les activités BBQ ont connu un grand succès. Présentée pour la première fois en 2024, la formation « Chef BBQ » a attiré quelques 150 personnes dans les BMR Nutrinor de Saint-Bruno et de Normandin ainsi qu'au Nutrinor Ferme et Maison. M. Norman souligne la présence de M. Hugo Girard lors de ces activités. Enfin, M. Norman présente une analyse comparative;
- Responsabilité sociale (10h57) : En septembre dernier, nos employé(e)s ont collaboré avec nos membres dans la réalisation d'une action responsable en agriculture durable;

## **Vidéo « Un arbre à la fois » (10h57)**

- Continuité responsabilité sociale (10h59) : Cette année, Nutrinor a accordé des dons et commandites à de nombreux organismes pour une valeur de 440 000 \$. La Boulangerie du Royaume a donné 45 000 pains à Moisson Saguenay-Lac-Saint-Jean et à l'organisme Les Gratuivores. Charcuterie Fortin a fait un don de 7 400 kg de viande à Moisson Saguenay-Lac-Saint-Jean. La Fromagerie Perron, Boucherie Charcuterie Perron, La Boulangerie du Royaume et Nutrinor produits laitiers ont donné également des produits qui ont permis de servir 11 000 collations et repas à des jeunes de milieux défavorisés qui fréquentent le Patro de Jonquière. Plus de 1 000 jeunes de onze écoles du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont reçu chaque jour un petit déjeuner grâce à un partenariat de Nutrinor avec le Service d'accès local en sécurité alimentaire de Domaine-du-Roy et Le Club des petits déjeuners. Également, 60 déjeuners ont été offerts quotidiennement à des élèves d'une école de Saint-David-de-Falardeau dans le cadre du projet « Les déjeuners de la réussite » dont Nutrinor est un ambassadeur. Enfin, La Fromagerie Champêtre de Repentigny a fait un don de 1 500 kg de fromage à Moisson Lanaudière;
- Nutrinor a poursuivi la mesure et la caractérisation des matières résiduelles de même que l'élaboration d'un portrait à jour robuste de nos émissions de gaz à effet de serre;
- Enfin, M. Norman discute de la planification stratégique 2025-2027 (5 grandes orientations);

## **Présentation des membres du comité de direction par M. Norman (11h06)**

## **8. Rapport financier de l'exercice 2023-2024 (11h07)**

M. Michael Norman invite M. Marc Landry à présenter le rapport financier de Nutrinor pour l'exercice s'étant terminé le 1<sup>er</sup> novembre 2024 (référence : Rapport annuel 2023-2024, pages 60 et suivantes). M. Landry présente l'ensemble des états financiers en fournissant le détail de chacun des postes.

M. St-Gelais remercie M. Landry pour ses explications.

## **9. Rapport de la présidente du comité d'audit (11h17)**

M. Jean-François St-Gelais introduit Mme Pascale Maltais agissant à titre de présidente du comité d'audit du conseil d'administration.

Mme Maltais rappelle les fonctions du comité et sa composition. Puis, elle présente les principaux sujets traités en 2023-2024.

Remerciements aux membres du comité et aux personnes-ressources de Nutrinor.

## **10. Rapport de l'auditeur indépendant (11h20)**

Mme Pascale Maltais invite M. Éric Gagnon (Raymond Chabot Grant Thornton) à venir présenter le rapport de l'auditeur indépendant.

## **11. Approbation des états financiers (11h26)**

M. Perron demande un proposeur et un appuieur pour l'approbation par l'assemblée des états financiers. Sur proposition de M. Martin Bouchard, appuyée par M. Maxime Boulianne, les états financiers de l'exercice terminé au 1<sup>er</sup> novembre 2024 sont approuvés – vote électronique (unanimité).

## **12. Résolution concernant la répartition des excédents (11h24)**

M. Perron présente la recommandation des membres du conseil d'administration pour la répartition des excédents.

Le conseil d'administration propose une ristourne de 3 000 000 \$, devant être payée selon les modalités prévues à la loi et au Règlement général de Nutrinor. La répartition du 3 000 000 \$ entre les différents secteurs est la suivante :

- Lait : 270 000 \$
- Agriculture 1 800 000 \$
- Quincailleries : 195 000 \$
- Énergie : 560 000 \$
- Bonification liée à l'adhésion du PADN : 175 000 \$

M. Perron présente la répartition détaillée de la ristourne selon chacun des secteurs.

Il est proposé que la ristourne soit payable selon la ventilation suivante : 50 % sous forme de paiement comptant, 25 % sous forme d'émission de parts privilégiées de catégorie « C » et 25 % sous forme d'émission de parts privilégiées de catégorie « H ».

La répartition des excédents est proposée par M. André Ménard et appuyée par M. Gilles Lapointe. Un vote est demandé et la proposition présentée par le conseil d'administration quant à la répartition des excédents est adoptée (vote électronique – unanimité).

La ristourne totale incluant la ristourne régulière et la bonification PADN sera répartie de la manière suivante : 18 000 \$ de capital social pour les membres dont le capital social n'a pas encore atteint 2 500 \$, 1 274 000 \$ en argent, 218 000 \$ d'impôts seront retenus à la source lors du paiement et 1 490 000 sous forme de parts privilégiées C et H pour un grand total de 3 000 000 \$.

M. Perron fait état des remboursements des parts privilégiées C (série 2015) et H (série 2005) pour l'exercice 2024.

M. Perron fait le bilan de la campagne de capitaux (Campagne RIC). Un montant de 2 800 000 \$ a été investi par les membres et les employés de Nutrinor. Actuellement, un montant de 15,4 millions \$ est investi dans la coopérative par les membres et les employé(e)s de Nutrinor.

### **13. Nomination de l'auditeur indépendant pour le prochain exercice (11h30)**

Il est recommandé par les membres du conseil d'administration de retenir les services de la firme Raymond Chabot Grant Thornton comme auditeur indépendant pour la certification des états financiers et la préparation des rapports d'impôts jusqu'à la prochaine Assemblée générale annuelle, sur proposition de M. Jean-François Doré appuyée par M. Jean Lavoie.

### **14. Période de questions sur le rapport du président, le rapport du chef de la direction et le rapport financier (11h30)**

Question 1 : a) M. Martin Garon, directeur chez Agrinova. Il félicite Nutrinor pour les résultats pour l'année 2023-2024. Il souligne une coquille en page 30 du rapport. 38 000 tonnes de moulée au lieu de 38. M. Norman confirme qu'il s'agit d'une coquille et s'en excuse. La version électronique est corrigée immédiatement.

b) M. Garon félicite la planification stratégique Nutrinor. Il enchaîne avec le fait que les objectifs sont louables, mais il aurait aimé voir davantage le mot « recherche ». En réponse, M. Perron mentionne le fait que la recherche fait partie intégrante des objectifs de Nutrinor. M. Norman renchérit en ce sens.

Question 2 : M. Pierre Girard, Ferme Éolienne, veut faire un commentaire en lien avec l'actualité et met en lumière une rencontre avec cinq députés régionaux avec la participation de M. Michael Norman. Il trouve déplorable que l'agriculture ne fasse pas l'objet d'une mention au détriment de l'aluminium et du bois. Il manque une certaine forme de considération. M. Norman abonde en ce sens et fait des distinctions. M. Perron ajoute qu'il y a eu beaucoup d'investissements dans la notoriété de Nutrinor.

Question 3 : a) M. Maxime Bouchard de la Ferme Omer et Jacynthe Bouchard et Fils S.E.N.C. commente le bon travail des administrateurs.

b) Ensuite, il pose une question à M. Norman concernant le volet économique de Royer Groupe Laitier versus les exportations avec les États-Unis. M. Norman précise que le chiffre d'affaires avec les États-Unis (import et export) est approximativement de 40 000 000 \$. Il rassure M. Bouchard quant à l'adaptabilité de l'équipe en place (d'autres opportunités). Dans l'immédiat, bien que l'entité soit la plus vulnérable au sein du groupe Nutrinor, des plans d'actions sont en cours. Enfin, M. Norman précise que la situation est suivie de près.

Question 4 : M. Rodrigue Tremblay, Moulin A. Coutu, félicite l'organisation et le conseil d'administration. Il souligne que l'aspect social vient le chercher. Il souhaiterait un élargissement, c'est-à-dire en créant davantage de richesse régionale par des leviers avec d'autres entreprises en agroalimentaire. Enfin, il présente sa vision d'économie sociale. En réponse, M. Perron fait des précisions et commentaires.

Question 5 : M. Yvan Morin de Ferme Morivan Inc. constate que Nutrinor est solide au niveau financier. Toutefois, il entretient une grande crainte quant à l'avenir. Nutrinor est passée de 2% en profit net à autour de 1% (800 000 000 \$ en chiffre d'affaires versus 8 000 000 \$). Il profite de l'occasion pour faire ressortir le volet sécurité. Enfin, il est satisfait du taux de ristourne. En réponse, M. Norman souligne l'impact des taux d'intérêt et fait mention des acquisitions stratégiques et partenariats qui vont amener une rentabilité additionnelle. La volonté est d'augmenter lesdits profits. M. Perron abonde en ce sens en y apportant des précisions.

**Dîner annoncé par M. St-Gelais (11h58)**

**Vidéo Nutrinor introduction (13h00)**

**15. Modification au Règlement interne (13h01)**

M. Perron fait mention d'un avis reçu par la poste et d'un envoi courriel.

Présentation des objectifs visés pour assurer une saine gouvernance.

Présentation d'un tableau résumé des extraits pertinents avant et après modifications (synthèse) - Code QR disponible.

M. Perron invite les membres à poser des questions concernant les modifications recherchées.

**(13h22)**

Question 1 : M. Gilles Lapointe, Ferme Gilles et David Lapointe, demande si le changement de nom du comité exécutif pour gouvernance et éthique entraîne un changement de vocation. M. Perron mentionne que le comité n'aura pas la même vocation en y apportant des distinctions.

Question 2 : M. Pierre Girard félicite le roulement au sein du conseil d'administration. Il dénote un changement important comparativement au passé. Enfin, il livre un message d'ouverture en faveur de la relève.

Proposé par M. Pierre Girard et appuyé par M. Jean Lavoie.

Vote électronique (13h27) : unanimité.

## **16. Fonds coopératif d'aide à la relève agricole (FCARA) (13h27)**

M. Perron félicite les producteurs qui ont été admis au programme dans la dernière année et qui partagent la somme de 50 100 \$. Une vidéo faisant état de témoignages de trois nouveaux participants du programme est diffusée.

## **17. Élection des administrateurs (13h39)**

Avant de procéder à l'élection des administrateurs, M. Perron fait la lecture des énoncés du *Code de déontologie des administrateurs* et de la procédure d'élection.

M. Perron recommande que M. Nicholas Tremblay (membre de l'exécutif de l'UPA régionale) agisse à titre de président d'élection.

M. Marc Landry agit comme secrétaire.

Mme Jolianne Boudreault-Fortin et M. Michel Blackburn agissent comme scrutateurs.

Proposé par M. David Hossay et appuyé par Mme Michèle Lalancette.

M. Tremblay accepte ses fonctions.

Il y a trois postes d'administrateurs à combler cette année, soit celui du secteur Domaine-du-Roy et Maria-Chapdelaine, dont l'administrateur sortant est M. Simon Boily. Pour le secteur Lac-Saint-Jean Est, l'administratrice sortante est Mme Marilyn Côté et pour le secteur Fjord-du-Saguenay et Ville Saguenay, un poste est en élection, soit l'administrateur sortant M. Mario Dallaire.

**Secteur 1** (MRC Domaine-du-Roy et Maria-Chapdelaine) – L'administrateur sortant et rééligible est M. Simon Boily. Mandat d'une durée de 3 ans. Conformément aux règles de mise en candidature, une seule candidature valide a été reçue par M. Landry, soit celle de M. Simon Boily. Mise en candidature acceptée. Élu par acclamation.

**Secteur 2** (MRC Lac-Saint-Jean-Est) – L'administratrice sortante et rééligible est Mme Marilyn Côté. Mandat d'une durée de 3 ans. Conformément aux règles de mise en candidature, deux candidatures valides ont été reçues par M. Landry, soit celles de Mme Marilyn Côté et de M. Samuel Côté. Mises en candidature acceptées. Mme Côté et M. Côté s'adressent tour à tour à l'assemblée. Vote électronique. M. Samuel Côté est élu par majorité.

M. Tremblay demande un proposeur et un appuieur concernant la destruction du fichier électronique des votes (proposé par M. Jean Lavoie et appuyé par M. Yvan Morin).

**Secteur 3** (MRC Fjord-du-Saguenay et Ville Saguenay) – L'administrateur sortant et rééligible est M. Mario Dallaire. Mandat d'une durée de 3 ans. Conformément aux règles de mise en candidature, une seule candidature valide a été reçue par M. Landry, soit celle de M. Guillaume Bergeron. Mise en candidature acceptée. Élu par acclamation.

M. Tremblay demande un proposeur et un appuieur pour clore les élections (proposé par M. Normand Lapointe et appuyé par M. Étienne Barrette).

M. Perron invite messieurs Boily, Bergeron et Côté à venir s'adresser à l'assemblée. Enfin, M. Perron remercie M. Mario Dallaire.

## **18. Jeton de présence des administrateurs (14h02)**

M. Perron fait la présentation de la proposition du conseil d'administration sur la hausse du jeton de présence, soit à 386 \$ par jour (374 \$ au cours du dernier exercice). Le calcul est basé sur la moyenne des cinq dernières années de l'Indice des prix à la consommation.

Sur proposition de M. Maxime Bouchard, appuyée par M. David Hossay, la proposition du conseil d'administration sur la hausse des jetons de présence est acceptée.

Vote électronique : unanimité.

**19. Contribution à l'UPA (14h04)**

M. Perron présente la proposition du conseil d'administration concernant la contribution à l'UPA. Il est proposé d'augmenter la contribution de Nutrinor de 12 944 \$ à 13 354 \$, également basé sur la moyenne des cinq dernières années de l'Indice des prix à la consommation, laquelle sera répartie à travers les syndicats de base.

La proposition du conseil d'administration est adoptée majoritairement sur la proposition de M. Gilles Lapointe, appuyée par M. Étienne Barrette.

Vote électronique : accepté à la majorité.

**20. Ratification par les membres des actes des administrateurs et des gestionnaires dans l'exercice de leurs fonctions (14h05)**

Les actes des administrateurs et des gestionnaires posés dans l'exercice de leurs fonctions sont ratifiés, sur proposition de M. Daniel Blackburn, appuyée par M. Yvan Boudreault.

**21. Hommages aux administrateurs et gestionnaires (14h06)**

Hommage à M. David Hossay par M. Perron.

**22. Allocution des invités (14h09)**

M. Nicholas Tremblay, représentant de l'UPA

M. Perron invite M. Nicholas Tremblay, représentant de l'UPA à s'adresser à l'assemblée.

M. Tremblay s'adresse à l'assemblée.

M. Normand Lapointe, administrateur de Nutrinor et membre du conseil d'administration de Sollio Groupe Coopératif (14h13)

M. St-Gelais invite M. Normand Lapointe à s'adresser à l'assemblée.

Allocution M. Lapointe.

M. St-Gelais remercie M. Lapointe et invite Mme Marilyn Côté, vice-présidente du conseil d'administration de Nutrinor à s'adresser à l'assemblée.

Mme Marilyn Côté, vice-présidente du conseil d'administration de Nutrinor (14h20)

Allocution par Mme Côté : a) usine de transformation des viandes – historique, projets, main-d'œuvre, rapatriement en un seul site, enjeux de salubrité et GES b) PADN

Remerciement par M. Perron.

**23. Seconde période de questions (14h25)**

M. Perron ouvre la période de questions et rappelle qu'il y a deux micros accessibles :

Question 1: M. Pierre Girard adresse une question pour Normand Lapointe au titre de membre du conseil d'administration Sollio (position de cette dernière quant à la gestion de l'offre).

Réponse : M. Lapointe précise que Sollio défend et défendra la gestion de l'offre. M. Perron ajoute que Nutrinor prend ses positions en fonction de ses ambitions et souligne la transparence de M. Lapointe sur ce sujet.

Question 2: M. Pierre Grenon (Ferme C.P.R. Grenon inc.) adresse une question pour Normand Lapointe au titre de membre du conseil d'administration Sollio (position de cette dernière quant aux remboursements des taxes sur le carbone dans les autres provinces versus celle payée au Québec et non remboursable).

Réponse : M. Lapointe précise que Sollio n'est plus dans le secteur de l'énergie, mais il apportera tout de même la question devant le conseil d'administration.

Question : M. Étienne Barrette (Barrette et Frère S.E.N.C.) tient à féliciter Nutrinor concernant les modifications à son Règlement interne plus spécifiquement pour l'écoute envers ses membres.

Réponse : En réponse, M. Perron remercie M. Barrette.

### **23. Clôture de l'assemblée (14h34)**

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée générale annuelle de Nutrinor est levée à 14h34, sur proposition de M. Gilles Lapointe, appuyée par M. Martin Bouchard.

M. Perron fait ses remerciements aux employés, à l'équipe des communications et affaires corporatives et plus particulièrement à M. Jean-François St-Gelais, Mme Jolianne Boudreault-Fortin, Mme Élisabeth Côté et M. Michel Blackburn. Enfin, il y a des remerciements aux gens dans la salle.

Par : Dominic Perron, président

Par : Marc Landry, secrétaire